

Vos garanties : une protection complète

Vous bénéficiez d'un ensemble de garanties qui protègent votre investissement et vous assurent une tranquillité d'esprit totale.

Vos trois niveaux de protection :

GARANTIE PARFAIT ACHÈVEMENT - 1 AN

Votre protection immédiate

Ce qui est couvert :

- Tous les petits défauts de finition ou de pose.
- Les ajustements nécessaires après installation.
- Les éléments non conformes à votre commande.
- Les dysfonctionnements visibles dès la réception.

GARANTIE BIENNALE - 2 ANS

Pour tous vos équipements

Ce qui est couvert :

- Mécanismes d'ouverture et fermeture.
- Poignées, serrures et quincaillerie.
- Joints d'étanchéité.
- Moteurs.
- Tous dispositifs amovibles au sens large.



BON À SAVOIR :

Cette garantie couvre les dysfonctionnements qui n'étaient pas visibles lors de la réception de vos travaux.

GARANTIE DÉCENNALE - 10 ANS

Votre sécurité à long terme

Ce qui est couvert :

- Problèmes d'étanchéité majeurs.
- Défauts d'isolation importants.
- Déformations structurelles.
- Tout défaut compromettant la sécurité ou l'habitabilité.



Assurée et garantie

Cette garantie est couverte par notre assurance décennale obligatoire.

BONUS : Garanties fabricants incluses

En plus de vos garanties légales, vous bénéficiez des garanties fabricants de nos partenaires de qualité, ces garanties produits (et non main d'œuvre) sont explicitées sur vos devis et factures. Si nous sommes sollicités pour intervenir nous établirons un devis de réparation ne comportant que la main d'œuvre d'intervention.

Garantie pièces moteurs :

- Certains moteurs bénéficient d'une garantie pièces étendues.
- Remplacement gratuit des pièces défectueuses.

Garantie produits étendues :

- Profilés : 10 à 30 ans selon les gammes.
- Finitions : 10 à 20 ans (laquage, plaxage).

Comment faire jouer vos garanties ?

C'est simple et sans stress !

Contactez-nous :

- Par téléphone, email ou courrier
- Décrivez le problème constaté
- Nous vous guidons dans la démarche

Documentez si possible :

- Prenez quelques photos du problème.
- Cela nous aide à mieux vous conseiller.

Nous intervenons :

- Selon la situation, nous intervenons directement ou bien nous établissons un devis d'intervention, profitez de nos forfaits avantageux !
- Réparation prise en charge selon la garantie applicable.
- Intervention rapide et professionnelle.

Vos attentions pour préserver vos garanties

Entretien simple :

- **Nettoyage régulier** avec des produits doux.
- **Lubrification annuelle** des mécanismes (nous pouvons vous montrer).
- **Usage normal** selon les recommandations.

Conservation des documents :

- Gardez précieusement votre facture.
- Conservez le procès-verbal de réception.
- Ces documents sont vos "sésames" pour les garanties.



Notre engagement

Votre satisfaction est notre priorité.

Nos garanties ne sont pas là pour compliquer votre vie, mais pour vous protéger et vous rassurer.

En cas de question n'hésitez jamais à nous appeler. Nous sommes là pour vous accompagner et faire en sorte que vos menuiseries vous apportent satisfaction pendant de nombreuses années.